

Départ après 18h15	2,32 €	2,81 €
--------------------	--------	--------

Présence occasionnelle	Commune	Hors commune
Arrivée avant 8h00	3,40 €	4,09 €
Arrivée après 8h00	2,27 €	2,70 €
Départ avant 17h30	2,27 €	2,70 €
Départ après 17h30	3,40 €	4,09 €

Dégressivité selon le nombre d'enfants :

- Pour 2 enfants : - 30 %
- Pour 3 enfants et + : - 40 %

(Pourcentage de réduction appliqué sur le total dû par la famille)

Tirage au sort des jurés d'Assises année 2019

Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort sur la liste électorale de six personnes appelées à constituer la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Côtes d'Armor pour l'année 2019.

Ce tirage au sort a donné les résultats suivants :

- LEBORGNE Joseph - « La Noë Morel »
- HAQUIN Catherine, épouse JEANTET – « La Rougerais »
- RAGUENES Bernard – 3 Allée de la Ville Pélerin
- FERTE Aurélie – « La Flouriais »
- VINCENT DIT ADELE Norbert – « La Bilheudais »
- LORY Maxime – « La Rebourserie »

Forum des associations – participation financière

Monsieur le Maire informe que, Dinan Agglomération se retirant de l'organisation et du financement du Forum des associations, le groupe de travail a souhaité poursuivre cet évènement, qui se déroulera cette année le 8 septembre à Créhen.

Dans l'urgence et dans l'attente d'une formalisation, l'avance financière sera faite par la commune de Créhen. Le groupe de travail souhaite solliciter financièrement les communes du territoire de Plancoët-Plélan à hauteur du coût réel sur justificatifs et au prorata du nombre d'habitants. Pour mémoire, le budget 2017 était d'environ 5 000 €, soit environ 0,30 € par habitant.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour la participation financière de la commune au Forum des associations, les conditions et l'origine des moyens restant à définir.

Vente anciens chauffe-eau et cuve à fuel

Le Conseil Municipal décide de vendre:

- l'ancien chauffe-eau du presbytère au prix de 80 euros
- l'ancienne cuve à fioul du presbytère au prix de 100 euros

Motion du comité de bassin – capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire - Bretagne

Michel RAFFRAY, Maire, donne lecture d'un courrier du Comité de bassin Loire-Bretagne concernant le 11ème programme pluriannuel d'intervention de l'Agence de l'Eau (2019-2024).

Dans le cadre de la loi de finances pour 2018, les recettes des Agences de l'Eau vont diminuer et ces Agences vont se substituer à l'Etat pour prendre en charge certaines de ses dépenses. Dans le même temps, leurs missions vont être élargies. Les aides de l'Agence de l'Eau devrait diminuer d'environ 25 % par rapport au 10ème programme. Cette baisse considérable ne permettra pas de répondre efficacement aux besoins des collectivités locales.

Le Comité de Bassin exige que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'Agence de l'eau soit maintenue à un niveau permettant de répondre aux enjeux du bassin et a adopté une motion dans ce sens.

Il invite les collectivités et tous les acteurs de l'eau à délibérer pour adhérer à son contenu et à en informer le Premier Ministre et le Ministre de la transition écologique et solidaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adhère au contenu de la motion adoptée par le Comité de bassin Loire-Bretagne le 26 avril 2018.

Questions diverses

- Compte-rendu de la réunion « Commune nouvelle » avec les communes de Plancoët, Créhen & Saint Lormel: pas de souhait avant les prochaines élections. Volonté d'une mutualisation plus importante avec organisation de réunions 1 à 2 fois par an.

Discussion sur l'association des communes périphériques à l'étude de projet.

- Point sur les futures nouvelles compétences de Dinan Agglomération

- Point sur l'avancement du dossier PLUi : Rencontre avec le cabinet Citadia ce jour. En attente de fonds de cartes pour le recensement des bois, zones humides, bâti classé,....

- Prochain recensement de la population en janvier-février 2019

- Discussion sur les nombreuses nuisances dans et aux alentours des tribunes du terrain de football